



Facture FA22872
En date du : 31/12/2025

320 avenue de la République
92000 Nanterre
France
Votre contact : Franck Binoche
Tel.: 09 80 77 40 59
Mobile.: 06 60 20 24 07

HOTEL 30 AGV SAS
A l'attention de **M Louis BEZY**
Chez Take a Waste
24 Rue De Clichy
75009 Paris 09
France

Objet : Collecte bi-hebdomadaire et recyclage des cartons du mois de décembre 2025.
Location 4 Roll.
Location mensuelle par bac de 120 L devis DEV-2023205-05845.

Nom / Code	Description	Qte	Remise	PU HT	TVA	Total HT
BUDGET MENSUEL DE COLLECTE ET RECYCLAGE						
LOC 770	Location mensuelle par roll métallique Dim 800 x 1200 x 1820 Marque Cediroll	4,000 <i>unité</i>	0,000 <i>0,000%</i>	12,000	20,000 % <i>(9,600)</i>	48,000
LOC 120	Location mensuelle par bac de 240 L	1,000 <i>unité</i>	0,000 <i>0,000%</i>	6,000	20,000 % <i>(1,200)</i>	6,000
CRBH	Collecte 1 fois par semaine des cartons (L et V) Comprenant : - le transport - la collecte - le surtri - le conditionnement - la pesée - la traçabilité via notre extranet IOR www.icionrecycle.fr	8,660 <i>unité</i>	0,000 <i>0,000%</i>	110,000	20,000 % <i>(190,520)</i>	952,600

En qualité d'Entreprise Adaptée, nos prestations sont en partie déductibles de la taxe Agediph. A titre d'information le montant déductible pour cette prestation serait de :

Total net HT 1 006,60 €
TVA 20,00% 201,32 €
Montant total TTC 1 207,92 €

Total à régler 1 207,92 €

Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 30 jours
Date limite de règlement : 30/01/2026
Banque : CREDIT COOPERATIF
BIC : CCOPFRPPXXX
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0142 9610 950

Tout retard de paiement donnera droit à une indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à 40 €. (Loi N°2012-387 du 22 mars 2012) Conformément à la loi numéro 91-1442 du 31 décembre 1992 il est précisé que nos factures sont payables au terme indiqué et qu'aucun escompte pour paiement comptant n'est accordé. Au-delà de cette échéance, un intérêt de retard égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal est exigé. En application de la loi de modernisation d'économie, le délai de paiement ne pourra excéder 60 jours. Pénalités forfaitaires pour frais de recouvrement 40€.